

Brancher Antoine-Labelle
600, boul. Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L4

Objet : Branchement du fil de service à votre propriété dans le cadre du projet Brancher Antoine-Labelle

Madame, Monsieur,

La MRC d'Antoine-Labelle est fière de vous annoncer qu'elle procédera prochainement au branchement des propriétés de votre secteur au réseau de fibre optique du projet Brancher Antoine-Labelle. Ce réseau vous permettra d'obtenir des services d'Internet haute vitesse, de téléphonie et de télévision de qualité, à des coûts avantageux.

Pour vous desservir, la MRC devra procéder au branchement d'un fil de service allant du réseau de fibre optique, jusqu'à un boîtier de terminaison de 15cm x 15cm installé à l'extérieur de votre propriété. L'emplacement du boîtier sera déterminé par l'installateur. Dans la vaste majorité des cas, l'installation du boîtier se fera sous le compteur électrique, sans percement du revêtement extérieur et le fil de service longera le fil aérien de raccordement électrique.

Le branchement du fil de service se fera prochainement par des techniciens de l'entreprise Telecon qui seront identifiés comme mandataires du projet Brancher Antoine-Labelle. Vous n'avez pas à être présent lors de l'installation, aucun accès à l'intérieur de votre résidence n'est requis.

Lors de la phase de déploiement du réseau dans votre secteur, les coûts du branchement du fil de service seront entièrement couverts par le projet Brancher Antoine-Labelle. Vous n'aurez donc **aucun frais** à payer pour ce branchement, ni **aucune obligation** de souscrire à un service. Malgré ce qui précède, vous pouvez refuser le branchement du fil de service à votre propriété. Cependant, les frais d'un branchement de fil de service demandé après la phase de déploiement du réseau dans votre secteur ne seront plus couverts par le projet Brancher Antoine-Labelle. Pour nous aviser que vous refusez le branchement du fil de service à votre propriété ou pour toutes questions relatives au projet Brancher Antoine-Labelle, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 1.844.623.0600.

Sinon, lorsque le branchement sera complété, un accroche-porte vous informera que les travaux ont été réalisés et que de nouveaux services d'Internet haute vitesse, de téléphonie et de télévision seront offerts. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pourrez alors communiquer avec la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) pour procéder à leur installation et vous abonner à un forfait. Toutefois, **les services ne pourront être activés que lorsque le lien allant de vos équipements vers le centre de données de votre secteur sera complété**. Lorsque cette étape sera franchie, la Coopérative n'aura qu'à activer les services pour que vous puissiez en bénéficier sans délai supplémentaire. Pour toutes questions relatives aux services de la Coopérative, veuillez contacter le 1.833.623.2825.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur nos sincères salutations.

La directrice générale,

M^e Mylène Mayer